

Département de l'AIN

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LA PLAINE DE L'AIN**

SIEGE

143 rue du château
01150 CHAZEY-SUR-AIN

Tél : 04.74.61.96.40

DECISION DU PRESIDENT

N° D2022-091

Objet : Subventions liées à l'habitat pour la réalisation de travaux dans le cadre des aides à l'Habitat

LE PRESIDENT

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales relatives aux différentes délégations de compétence accordées par le Conseil communautaire au Président et notamment les articles L. 5211-10 et L. 2122-22 ;

VU la délibération n° 2018-079 du 12 avril 2018 approuvant le lancement de l'OPAH ;

VU la délibération n° 2019-015 du 13 février 2019 approuvant la mise en place des aides pour les propriétaires dans le cadre de la plateforme de rénovation énergétique locale ;

VU la délibération n°2020-94 en date du 10 septembre 2020 donnant délégation de pouvoir au Président par le Conseil communautaire, notamment en matière des subventions liées à l'habitat dans le cadre de l'OPAH ou du programme « Habiter Mieux » ;

- DECIDE d'attribuer une aide en faveur des propriétaires occupants et bailleurs ci-dessous pour la réalisation de travaux de réhabilitation globale, d'autonomie et de précarité énergétique :

Dans le cadre de l'OPAH :



- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme ORAISON – 01500 AMBRONAY
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de M. BELCASTRO – 01150 LAGNIEU
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. BOUCHON – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. De La Chapelle – 01800 PEROUGES
- Une aide de 43 € pour le dossier de M. ROMEO – 01470 MONTAGNIEU
- Une aide de 198 € pour le dossier de Mme SARKIS – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de Mme GUILLAUD – 01360 LOYETTES
- Une aide de 2 000 € pour le dossier de Mme PAGE – 01500 ST-MAURICE-DE-REMENS
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. BLANCHON - 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 2 500 € pour le dossier de M. COPIN – 01800 VILLIEU-LOYES-MOLLON.

.../...

Dans le cadre de la plateforme :

- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. VOINOT – 01800 ST-MAURICE-DE-GOURDANS
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. PETELET – 01500 SAINT-DENIS-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de M. SEBAIHI – 01150 VAUX-EN-BUGEY
- Une aide de 1 500 € pour le dossier de M. CHALLAN BELVAL – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY
- Une aide de 750 € pour le dossier de Mme AUBIN – 01500 AMBERIEU-EN-BUGEY.

*En application du code général des collectivités territoriales,
il sera rendu compte de la présente décision lors de la prochaine séance du Conseil communautaire.
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le 8 septembre 2022
Affichée le 14 SEP. 2022*



Fait à Chazey-sur-Ain,
le 8 septembre 2022.

Le Président
de la Communauté de communes



Jean-Louis GUYADER

